

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24105342

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

02-07-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0422 887 039**

Nom

(en entier) : **BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE MOUSCRON ASBL**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **20, rue du Beau-Chêne . 7700 Mouscron (région wallonne)**

Objet de l'acte :

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

A.DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1.Désignation des administrateurs modifications des modalités transitoires

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

A.DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1.Désignation des administrateurs

L'assemblée générale réunie ce 07/05/2024 , a décidé l'unanimité que le conseil d'administration sera composé des administrateurs suivants qui acceptent ce mandat :

-SCHARLAEKEN Elodie, administratrice, 41, rue du Beau-Chêne, 7700 Mouscron, RN86090510262, réélue,

-DEFRISE William, administrateur, 12, rue Philippe Lebon, 7700 Mouscron, RN56090304339, démissionnaire,

-POLLET Marie-Joëlle, secrétaire, 27, Avenue Reine Astrid, 7700 Mouscron, RN59113008243, réélue,

-BURGGRAEVE Maurice, administrateur, 65, Avenue Jean Jaurès, 7700 Mouscron, RN37061707936, réélu,

-STRICANNE Virginie, administratrice, 20, rue des croisières, 7712 Herseaux, RN66102706497, réélue,

-SIEUX Marc, administrateur, 323, rue de Menin, 7700 Mouscron, RN50111406956, réélu,

-ADMONT Frédéric, vice-président, 202, rue du Bilemont, 7700 Mouscron, RN70072100115, réélu,

-HERMANS Françoise, administratrice, 23, rue neuve, 7780 Comines, RN64021213092, réélue,

-LEMAN Luc, trésorier, 11 rue du télégraphe, 7700 Mouscron, RN52032407725, réélu,

-VAILLANT Michel, administrateur, 12, rue de la crottière, 7700 Luignne, RN53041403705, réélu,

-FRANCEUS Michel, administrateur, 21, rue chêne du bus, 7700 Luignne, RN49123106323, démissionnaire,

-HAZARD Clotilde, administratrice, 17/E, rue Bazin, 7760 Pottes, RN88110517647, réélue,

-HARDUIN Laurent, président, 132, rue du blanc pignon, 7700 Mouscron, RN69012605341, réélu,

-NOTERDEAM Claudine, 25, rue tiercelet de la barre, 7700 Mouscron, RN70112601672, réélue,

-DEBRAUWERE Guillaume, 20, rue du stade, 7700 Mouscron, RN94081918910, réélu,

-KINT Sara, 87A21, rue des moulins, 7700 Mouscron, RN93100720457, réélue,

-PORCU Clara, 121, rue de la montagne, 7700 Luignne, RN65122712430, élue,

-TEMPERMAN, Cynthia, 174, rue Sainte-Germaine, 7700 Mouscron, RN67121208477, élue.

-MONTIER Virginie, 12/4 boulevard des alliés, 7711 Dottignies, RN76111403257, élue

-DEMEY Michaël, 76, rue du nouveau-monde, 7700 Mouscron, RN78092604107, élu

Le mandat conféré aux administrateurs porte sur tous les actes relatifs à la gestion et à la représentation de l'association sauf ceux qui sont réservés, par la loi ou les statuts, à l'assemblée générale. Les administrateurs décident, sauf délégation de pouvoirs, collégalement.

B.DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.Détermination du siège

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Le siège de l'association est fixé à 7700 Mouscron, Rue du Beau-Chêne, 20.

2. Répartition des fonctions au sein du conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'association réuni ce 23/06/2020 désigne en qualité de Président, l'échevin de la culture en assumera le mandat : Harduin, Laurent ;
Vice-président : Admont, Fred ;
Trésorier: Leman, Luc ;
Secrétaire : Pollet, Marie-Joëlle.

3. Désignation des organes de gestion journalière

Le conseil d'administration délègue donc la gestion journalière individuellement à la directrice de la bibliothèque, Madame Carine Remmery, née à Mouscron le 14 mai 1962.

Madame Carine Remmery possède tous les pouvoirs de gestion et de représentation afférente à cette gestion quotidienne. Elle agit en qualité d'organe individuellement.

Les actes de gestion journalière sont ceux qui ne sont que l'exécution journalière de la ligne de conduite décidée par le conseil d'administration ou qui doivent être réalisés régulièrement pour assurer la bonne marche quotidienne des activités déployées par l'association.

La gestion journalière comprend, entre autres les actes suivants :

- La signature des correspondances quotidiennes et de tous les courriers sortants seront au moins co-signés par la directrice.
- La signature des virements bancaires et transferts, avec obligation de deux signatures.
- La représentation de l'association à l'égard des autorités, administrations et services public ou associations privées, de la presse.
- Elle assiste aux réunions de l'assemblée générale, du conseil d'administration et du bureau de la bibliothèque publique de Mouscron.
- La détermination de l'occupation et des définitions de fonction du personnel engagé et mis à disposition, et toutes les mesures de gestion des ressources humaines.
- Toutes les décisions relatives au fonctionnement quotidien de l'A.S.B.L.
- La délibération d'offres dans le cadre des marchés publics qui sont en deçà des seuils de publicité.
- La prise des mesures nécessaires ou utiles en cas de non respect du règlement de travail
- La gestion des budgets.
- L'engagement de personnel et l'organisation d'examens de recrutement assistée au moins d'un administrateur

Pour copie certifiée conforme,
AU NOM ET POUR LE COMPTE DE L'ASBL
NOM(S), PRENOM(S),
HARDUIN, Laurent, Président

agissant en qualité d'organe de représentation (ou de mandataire) de l'association.